

le compostage domestique

Et autres techniques
de valorisation
des biodéchets





Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est le processus biologique naturel de décomposition des déchets organiques sous l'action de micro-organismes, champignons microscopiques ou bactéries en présence d'oxygène et d'eau. Après quelques mois de fermentation (6 à 7 mois), on obtient un produit comparable à un terreau de bonne qualité appelé compost, qui nourrit la terre en lui apportant des minéraux essentiels et participe ainsi à la croissance des végétaux.

Deux bonnes raisons de composter

Pour l'environnement

Moins de volume de déchets = moins de camions poubelles sur les routes = moins de déchets incinérés ou mis en décharge...

Si les ménages français avaient le réflexe d'une part de composter les déchets de cuisine et les feuilles mortes, et d'autre part de tondre en mulching, la quantité totale de déchets serait réduite de 20 %.

Pour son jardin

Faire son compost ménager, c'est aussi produire soi-même un nutriment naturel et l'utiliser directement dans son jardin.

Le compostage permet de produire un apport de qualité pour votre terre. Il renforce le sol en matière organique et en éléments minéraux ce qui améliore sa fertilité.



Les techniques de compostage

Le compost en tas : Cette technique consiste à entasser les déchets directement au sol.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">• Il n'y a aucune contrainte de volume et vous pouvez former autant de tas que vous le souhaitez.• Le tas est toujours accessible et visible.• Cela facilite la colonisation par les vers lombrics, cétoines (vers blancs) et les insectes.• Le manque d'arrosage peut être compensé par les pluies périodiques.• L'aération naturelle et plus importante limite le risque d'asphyxie et combat l'excès d'eau. 	<ul style="list-style-type: none">• Le tas peut attirer les animaux (chiens, chats, rongeurs etc) qui peuvent être attirés par les restes notamment de cuisine ou les épluchures.• Il peut être exposé aux aléas climatiques (vent ou pluies trop importantes, sécheresse ou grands froids) qui peuvent rendre le processus irrégulier. Une surveillance régulière peut néanmoins y remédier.• Le compostage peut être un peu plus long, (compter 6 mois à un an). 



Le compost en bac : Les composteurs se présentent sous la forme d'une structure en bois ou en plastique. Ils peuvent être plus ou moins ouverts sur l'extérieur.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">• Le bac limite les effets de surface tels que l'assèchement et le refroidissement.• Le compost est à l'abri des aléas climatiques et assure une décomposition homogène de l'ensemble.• Les déchets sont hors de portée des animaux.• Le composteur est plus adapté si vous manquez de place.• Le compostage est plus rapide qu'en tas (4 à 5 mois seulement, contre 6 mois à 1 an en tas).	<ul style="list-style-type: none">• Il convient uniquement pour les petits volumes.• Il faut y consacrer plus de temps et le surveiller fréquemment afin d'éviter le pourrissement ou la sécheresse.• Il faut brasser le compost plus régulièrement.

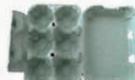
Où placer son bac ou son tas ?
Où cela vous convient
le mieux !

2 règles à respecter cependant :

- 1. Prévoir un espace d'au moins 2 fois la surface du bac** pour permettre les brassages et les vidages.
- 2. Le mettre à 8 mètres minimum de l'habitation** (si l'on peut).



Les déchets à composter

Les déchets de cuisine	Les déchets de la maison	Les déchets du jardin
Je dépose		
<ul style="list-style-type: none">• épluchures et fruits ou légumes en morceaux.• restes de repas (non gras) : croûtes de fromage, pâtes, légumes, riz...• marc de café ou thé, avec filtre en papier. 	<ul style="list-style-type: none">• essuie-tout et serviettes en papier.• papier blanc et journal déchirés.• carton de boîtes à œufs, de rouleaux de papier WC et essuie-tout.• fleurs fanées et déchets de plantes vertes. 	<ul style="list-style-type: none">• feuilles mortes.• fleurs et plantes fanées.• tailles broyées ou fragmentées.• herbes diverses et restes de cultures (fanés de légumes...), écorces...• mauvaises herbes non montées en graines. 

Je dépose en quantité limitée

- coquilles de noix, noisettes et noyaux (Ils créent une structure aérée délicats à composter, ils seront réintégrés au compost après tamisage. Ils peuvent également être écrasés).
- pelures d'agrumes.
- pain.
- coquilles d'œufs (en retournant fréquemment).
- restes de viandes et poissons (avec un suivi régulier).

- cendres froides.
- cartons en morceaux (en retournant fréquemment).



- tonte de pelouse.
- déchets végétaux grossiers (grosses branches, feuilles de palmier).



Je ne dépose pas

- os et arêtes.
- coquilles de fruits de mer.
- huile de friture.



- matières non Biodégradables (plastique, verre, métaux...).
- couches culotte.
- litière pour animaux
- charbon de barbecue.
- papiers imprimés, magazines.



- plantes malades, mauvaises herbes montées en graines.
- tailles de résineux (thuyas, cyprès).
- bois traités (aggloméré ou contreplaqué).
- déchets de jardin chimiquement traités.
- gravier, cailloux, sable.

Les règles d'or du compostage

1. Varier les apports : La présence de matières brunes est indispensable car elles permettent d'avoir un bon équilibre entre azote et carbone et de réguler le taux d'humidité. De plus elles sont souvent plus grosse et permettent une meilleure aération.

Les matières vertes

Elles sont :

- humides,
- souples,
- jeunes,
- riches en azote,
- rapidement décomposables.

Ex. : épluchures et restes de fruits et légumes, tonte de gazon, etc.

Les matières brunes

Elles sont :

- sèches,
- rigides,
- vieilles,
- riche en carbone,
- décomposées lentement.

Ex. : feuilles mortes, branchages, paille, foin, copeaux, sciure de bois, fumier (avec paille), morceaux de carton etc.

Il faut mettre dans le compost
environ 1/3 de matières brunes,
et de 2/3 de matières vertes.

Les règles d'or du compostage (suite)

2. Brasser le compost : Indispensable, le brassage permet d'aérer le compost. Un manque d'aération entraîne généralement le dégagement de mauvaises odeurs et une décomposition très lente.

3. Surveiller l'humidité : Surveiller l'humidité. Le compost doit être humide, mais pas trop.

S'il est trop sec, arrosez-le.

La présence de filaments blanchâtres due aux champignons est le signe d'un manque d'humidité.

S'il est trop humide, il faut le sortir ou le couvrir pour qu'il sèche. Une mauvaise odeur est le signe d'un manque d'oxygène due à un fort taux d'humidité.

Le test du poing

Prenez une poignée au fond de votre composteur, serrez fort, et si des gouttes ruissèlent, c'est que votre compost est trop humides. Si la matière semble sèche et cassante, c'est qu'il est au contraire trop sec.

Petits conseils & astuces pour un bon compost

- Placer quelques branches avant l'apport des premiers déchets, ce qui permettra de mieux aérer la base du composteur ou du tas.
- Laisser une fourche à portée de main afin de brasser après chaque apport, ainsi, le mélange sera plus homogène et ceci favorisera l'activité des micro-organismes.
- Fragmenter les plus gros déchets (gros légumes, branches, journaux...) la matière se décomposera plus facilement.
- Utiliser un «bio-seau» pour vos déchets. Vous éviterez les aller-retour fréquents.
- Pour donner un coup de fouet à votre compost vous pouvez y mettre des orties ou de la consoude.



A chaque problème... sa solution !

Problèmes	Causes	Solutions
Mauvaises odeurs	Tas trop humide	Ajouter des déchets secs, couvrir si possible.
	Aération insuffisante	Ajouter des déchets structurants, brasser plus fréquemment.
Présence de filaments blancs	Tas trop sec	Arroser le tas et mettre d'avantages de déchets humides (pelouse, déchets de cuisine..).
Grande quantité de moucheron	Présence de viandes ou de poissons...	Il faut enfouir ses déchets ou les recouvrir par d'autres et brasser le tas.
Présence de rongeurs	Compost pailleux ou un peu sec	Apporter d'avantage de déchets humides.
Les déchets ne se décomposent pas	Tas trop tassé	Brasser et ajouter des déchets structurants.
	Température extérieure basse	Attendre l'arrivée du printemps.



Comment utiliser mon compost ?

Le compost s'utilise généralement au printemps, à cette saison les vers sont plus actifs pour transformer le compost en humus (matière présente dans la partie supérieure du sol riche en éléments fertilisants), ou à l'automne de façon à préserver la terre des intempéries.

Le jeune compost (5 à 6 mois) : Il peut être étendu en paillage (en surface) dans votre jardin, il améliorera la structure du sol et apportera des éléments fertilisants pour les plantes.

Le compost mûr (10 mois et plus) : Le compost mûr apportera aux plantes les éléments fertilisants nécessaires sur une longue durée. Il s'utilise aussi bien en surface que dans les trous de plantation ou encore mélangé à de la terre pour les semis et repotages.



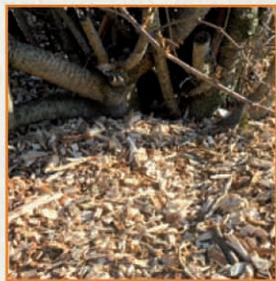
Les apports

	Quantité de compost
Rempotage 	Eviter de mettre plus de 50 % de compost pour ne pas endommager les plantes.
Pommes de terre, choux, tomates, poireaux, céleris, potirons, courges...	Besoins importants 3 à 5 kg par m ² /an.
Endives, carottes, laitue, betteraves, fenouil, haricots, fraises.... 	Besoins intermédiaires 1 à 3 kg par m ² /an.
Ail, oignons, échalotes, navets... 	Besoins faibles - Apport nul.

Le paillage

Le paillage consiste à déposer une fine couche de déchets végétaux sur le sol à fertiliser.

La faune présente dans le sol se charge ensuite de décomposer et d'incorporer cette matière organique.



Avec quoi peut-on pailler ?

Le gazon : l'idéal est d'utiliser du gazon qui a été préalablement séché au soleil, ensuite il suffit de déposer une couche de quelques centimètres. Ce type de paillis est très vite incorporé dans le sol et peut être renouvelé régulièrement.

Les feuilles mortes : pour avoir un bon paillis il est préférable de broyer les feuilles avec une tondeuse, cela évite l'envol des feuilles et accélère leur décomposition.

Les branches : elles peuvent être broyées avec un broyeur ou une simple tondeuse suivant leur diamètre.

Autres paillis possibles : copeaux de bois, paille, chanvre, écorces, fougères, carton...



Les nombreux avantages du paillage :

- Améliorer la structure et la fertilité du sol (par la transformation en humus).
- Protéger les plantes des maladies.
- Limiter l'apport de traitements chimiques.

Eviter les branches de résineux qui seraient trop acides pour le sol.

Il est possible de pailler au pied des arbres et des haies, le potager et les parterres de fleurs...



La tonte mulching

Le **mulching** est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. C'est la plus simple des pratiques pour recycler à domicile vos tontes de gazon. On peut le faire avec une tondeuse adaptée ou non.

Pour un bon mulching :

- Tondre un tiers de la hauteur de l'herbe ;
- Tondre fréquemment (tous les 4 à 6 jours) ;
- Tondre toujours quand l'herbe est sèche.

Les nombreux avantages du mulching :

- Votre herbe sera moins haute et votre pelouse plus belle.
- Votre tondeuse souffrira moins et consommera moins d'essence !
- Pas besoin de ramasser le gazon ! Il se désagrège très rapidement.



Pour plus de renseignements
et pour se procurer un composteur,

Contactez le maître-composteur :

mail : compostage@cc-entresaoneetgrosne.fr

sur Internet : www.cc-entresaoneetgrosne.fr/

ou par téléphone : 03 85 44 78 99



LES PETITS
GESTES
DURABLES

